

## point de **départ** d'une nouvelle **dynamique**

Dispersées dans sept lieux différents, les juridictions de Thonon-les-Bains nécessitaient d'être regroupées sur un même site pour un meilleur fonctionnement. Le bâtiment abritant l'ancien couvent des Minimes, l'Hôtel Dieu, classé monument historique, a fait l'objet d'une restructuration et d'une extension afin d'accueillir le nouveau Palais de Justice. Avec ses quatre salles d'audiences, son guichet

unique de greffe et le magnifique cloître du XVII<sup>e</sup> siècle comme salle des pas perdus, il est l'outil qui manquait aux juridictions pour servir au mieux le justiciable.

Situé au cœur de la cité, le palais de justice, qui remet à l'honneur le patrimoine architectural de la ville, s'inscrit également comme le point de départ de la redynamisation de tout un quartier du centre ville.

### *mots clés*

architecture  
autre équipement public  
bâtiment d'activité  
béton  
espace public  
patrimoine  
réhabilitation et restructuration

### *adresse*

2 place de l'Hôtel de Ville  
74200 Thonon-les-Bains

## THONON-LES-BAINS



### PALAIS DE JUSTICE À THONON-LES-BAINS

MAÎTRE D'OUVRAGE  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE,  
DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES,  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE DE L'ÉQUIPEMENT

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
ARCHITECTE - ANTOINE STINCO  
ARCHITECTE CONSULTANT  
IGOR ZAMANSKI  
BET - BETREC IG/CET  
BET ACOUSTIQUE  
JEAN-PAUL LAMOUREUR  
SÉCURITÉ INCENDIE - CASSO ET CIE  
SIGNALÉTIQUE  
STUDIO LEROY MUTTERER

SURFACE UTILE : 4 430 m<sup>2</sup>  
SHOB : 8 000 m<sup>2</sup>

MONTANT DE L'OPÉRATION  
22 300 000 € HT

DÉBUT DU CHANTIER : AVRIL 2005  
LIVRAISON : DÉCEMBRE 2006  
MISE EN SERVICE : DÉCEMBRE 2006

## Optimiser l'exercice de la justice

Regroupant les juridictions dans un lieu unique et fonctionnel, en plein centre ville, le projet de réhabilitation extension du palais de justice allie sécurité et fonctionnalité. Des dispositifs très efficaces ont été mis en place afin d'assurer la sécurité des utilisateurs et du public : séparation du public et des détenus, salles d'audience sécurisées, vidéo surveillance ou encore contrôle d'accès par badge. Il permet aussi un accueil du justiciable centralisé et renforcé, à l'image de sa fonction, grâce au guichet unique des greffes à l'entrée du palais.

L'ouverture du Palais de Justice est le point de départ d'une nouvelle dynamique pour la justice mais aussi pour toute la ville qui projette de réaménager le quartier.

## Redonner vie à un bâtiment historique

Après avoir été inoccupé pendant près de dix ans, l'ancien Hôtel Dieu a été réhabilité tout en subissant d'importantes transformations de fond pour allier le cachet de l'ancien aux exigences modernes en terme de sécurité et d'accessibilité. Les parties classées monument historique ont été minutieusement restaurées.

Les fenêtres et l'ensemble des menuiseries ont ainsi été entièrement refaites à l'identique, retrouvant leur couleur originelle très particulière. Les magnifiques voûtes du premier étage ont été également préservées et

revalorisées. Les façades intérieures et extérieures et leurs éléments architecturaux ont été restitués avec grand soin. Enfin, l'une des zones les plus originales de l'ancien couvent, le péristyle, une magnifique galerie voûtée, a été transformée en salle des pas perdus. Afin de mettre en valeur la beauté des lieux et d'offrir une perspective circulaire splendide sur l'ensemble des façades intérieures de l'Hôtel-Dieu, l'ancien cloître a été vitré.

## Entre absence et présence

En plus de l'Hôtel-Dieu, la création d'une extension s'est révélée nécessaire. Installé à côté de l'ancien couvent, ce bâtiment longiligne, relié par un passage vitré, joue sur les effets de ressemblance et d'opposition avec l'existant. Son emplacement a permis de dégager les abords de l'Hôtel-Dieu, lui laissant une position privilégiée à l'entrée de la ville. Sa construction a repris la géométrie exacte de la façade nord de l'Hôtel-Dieu, répliquant sa hauteur et sa longueur et s'inspirant du dispositif de la galerie qui se dissimule sous une brise soleil uniforme en fines lamelles d'acier.

Par un traitement simple réalisé sur ses façades, et notamment le choix d'un béton clair et uniforme, le nouvel édifice met en relief les qualités de l'Hôtel-Dieu. Moderne et épuré, il est parvenu à mettre l'ancien en valeur sans en altérer l'unité, tout en trouvant une existence qui lui est propre.

autre équipement public

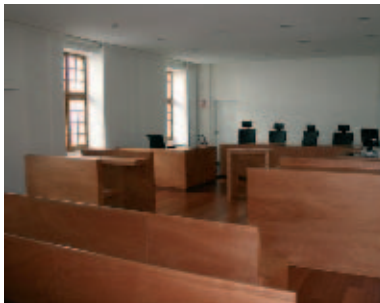
EQP07-aep006

**CAUE**  
HAUTE-SAVOIE

6 rue des Alouettes  
bp 339  
74008 Annecy Cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr



Rédaction : Sandrine Véron, Journaliste - Relecture : Stéphane Déjeorges, architecte - octobre 2007  
Clichés : Sandrine Véron et CAUE de Haute-Savoie  
Conception graphique : CAUE74/Maryse Avillon



1



3



5



2



4



6



7

1 - Salle d'audience

2 - L'extension et l'alignement aléatoire des ouvertures

3 - Détails des façades restaurées de l'Hôtel-Dieu et de la galerie de l'extension

4 - Galerie-coursive de l'extension avec sa façade vitrée doublée d'une résille métallique faisant face à l'Hôtel-Dieu

5 - La galerie voûtée devenue la salle des pas perdus

6 - Le cloître vitré et la cour intérieure

7 - Le palais de justice vu depuis le boulevard du canal vers le centre ville